

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 mars 2021

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 37  
Nombre de représentés : 02  
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2021-028

CONVENTION 2021  
COMMUNE DU PORT/ADIL

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT  
EN MATIERE DE LOGEMENT  
ET D'HABITAT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil  
Municipal a été faite le 22 février  
2021 et affichée le 23 février 2021.

- le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de  
la mairie le :

22 MARS 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux  
mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au  
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale  
sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup>  
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup>  
adjoint, Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard  
Robert 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe,  
M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel  
7<sup>ème</sup> adjointe, M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint, Mme Bibi-  
Fatima Anli 9<sup>ème</sup> adjointe, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, M.  
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry  
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain  
Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte  
Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme  
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra  
Abélar, Mme Véronique Bassonville, M. Didier  
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara  
Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan,  
Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir,  
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie  
Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup>  
adjointe (par Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe), M.  
Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup>  
adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18,  
Mme Paméla Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup>  
adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....  
.....

**Affaire n° 2021-028**

**CONVENTION 2021 COMMUNE DU PORT/ADIL**

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE LOGEMENT ET  
D'HABITAT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2020-066 du 07 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a approuvé le renouvellement, pour l'année 2020, de la convention entre la commune du Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL),

**Vu** les statuts de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement,

**Vu** le projet de renouvellement de la convention de partenariat entre l'ADIL et la Ville de Le Port pour l'année 2021,

**Vu** l'avis favorable des commissions conjointes « Aménagement - Travaux – Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » du 18 Février 2021,

**Vu** le rapport présenté en séance le 2 mars 2021 relatif au renouvellement, pour l'année 2021, de la convention entre la commune du Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL),

**Après avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver le renouvellement, pour l'année 2021, de la convention entre la commune de Le Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL) ;

**Article 2 :** d'approuver le versement de la somme de 5 928,60 € par la Commune au titre d'une contribution générale à l'activité de l'ADIL, pour l'année 2021;

**Article 3 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**